

# **L'économie sociale comme base d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion : conditions de réussite**

**Juan-Luis Klein**

Klein.juan-luis@uqam.ca

CRISES /Département de géographie

Université du Québec à Montréal

Texte d'une communication présentée au congrès annuel de l'**Association des sciences régionales de langue française** tenu en août 2008 dans le cadre d'une séance sur le thème « Économie sociale et lutte à la pauvreté et à l'exclusion ».

## **Introduction**

L'objectif de ce texte est de présenter la problématique d'un projet de recherche portant sur des initiatives territoriales de lutte à la pauvreté et l'exclusion qui mobilisent des ressources d'économie sociale. Ce projet de recherche est mené par une équipe interdisciplinaire de chercheurs et collaborateurs provenant de trois institutions<sup>1</sup>. La recherche a été financée par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) à travers une action concertée appuyée par diverses organisations publiques et sociales québécoises concernées par la pauvreté et l'exclusion<sup>2</sup>. La recherche utilise la méthode des études de cas. Dix cas, choisis dans trois régions du Québec (Montréal, Saguenay—Lac-Saint-Jean et Bas-Saint-Laurent), font l'objet d'études en profondeur<sup>3</sup>. Il s'agit de cas d'initiatives lancées par des acteurs locaux qui mobilisent des ressources diversifiées et qui ont comme objectif d'apporter une solution à des problèmes locaux de développement. La recherche vise à dégager les facteurs qui interviennent dans la réussite des initiatives locales, c'est-à-dire les facteurs qui font que ces initiatives mettent en œuvre une dynamique de reconversion socioéconomique des communautés qui se traduit par une revitalisation sociale et économique.

## **La pauvreté et l'exclusion : une perspective territoriale**

La perspective territoriale que nous empruntons pour aborder la lutte à la pauvreté et à l'exclusion nous amène à mettre l'accent moins sur l'état dans lequel se trouvent les personnes pauvres ou exclues que sur les processus qui provoquent cet état dans divers types de territoire.

---

<sup>1</sup> L'équipe est composée des professeurs J.-M. Fontan et J.-L. Klein, respectivement professeurs de sociologie et de géographie à l'UQAM, de D.-G. Tremblay, professeure d'économie à TÉLUQ, de C. Saucier, professeur de sociologie à l'UQAR, de P.-A. Tremblay, professeur de sociologie à l'UQAC. L'équipe compte aussi sur la collaboration de Majella Simard, professeur de géographie à l'Université de Moncton, ainsi que sur plusieurs assistants étudiants.

<sup>2</sup> Il s'agit des ministères de l'Emploi et de la Solidarité sociale, des Affaires municipales et des Régions, de la Santé et des Services sociaux, ainsi que de la Fondation Lucie et André Chagnon et de la Société d'habitation du Québec

<sup>3</sup> Pour ces études de cas, voir les textes de J.-M. Fontan, D.-G. Tremblay, P.-A. Tremblay, C. Saucier et M. Simard, ainsi que P.-A. Tremblay, présentés à ce même colloque.

Nous étudions donc l'appauvrissement davantage que la pauvreté et l'exclusion davantage que les exclus. Ces processus sont complexes et se traduisent par la combinaison de plusieurs mécanismes. Ces mécanismes opèrent à plusieurs niveaux et à plusieurs échelles, comme le montrent Moulaert, Morliccio et Cavola (2007), et provoquent des fractures sociales importantes à la fois sociales et territoriales.

Certaines de ces fractures sont provoquées par les caractéristiques mêmes du capitalisme, comme les disparités en termes d'investissements et de revenus. Le capitalisme est fondé sur ces disparités qui permettent l'exploitation du travail, l'extraction de la plus-value et l'enrichissement différentiel des classes sociales, différentiel qui se traduit par des inégalités en termes d'accès à divers biens et services. Bien sûr, les sociétés capitalistes ont mis en place des modalités de régulation d'inspiration keynesienne qui assurent la redistribution du revenu et qui atténuent ces inégalités, avec des intensités et des résultats différents d'ailleurs selon les cas, ce dont témoignent les différents indicateurs de répartition des revenus aussi bien à l'échelle mondiale qu'à l'échelle des différents pays. Il demeure que, malgré ces modalités de régulation, les inégalités entre les riches et les pauvres se maintiennent et s'intensifient. Or, ces inégalités sociales engendrent aussi des inégalités territoriales, la richesse et la pauvreté étant inégalement réparties dans l'espace à cause de la localisation différentielle des investissements publics et privés et de la concentration de l'accumulation du capital. C'est ainsi qu'on peut distinguer les centres et des périphéries comme les deux polarités de la fracture territoriale propre au capitalisme.

Cette fracture centre-périphérie se combine à une autre fracture plus récente liée à l'importance que prend la dimension réticulaire dans la nouvelle économie (Castells, 2004). Il a été largement démontré que le capitalisme a évolué vers des formes informationnelles où la capacité de bénéficier des possibilités qu'ouvre la mondialisation –et ces possibilités sont nombreuses, ce qui justifie la désillusion de certains auteurs à l'égard de la mondialisation et des effets qu'elle a provoqués (Stiglitz, 2002)– dépend largement de l'inscription dans des réseaux et ce à tous les niveaux (financier, technologique, productif, politique). La connexion à des réseaux ou la déconnexion de ceux-ci sépare ainsi deux grandes catégories sociales en regard de leur capacité de profiter des possibilités d'enrichissement que génère la mondialisation. Les secteurs connectés reçoivent l'information qui permet de bénéficier des ouvertures et transformations que crée la nouvelle économie alors que les secteurs déconnectés en sont progressivement exclus, ce qui crée un hiatus entre des types de profession, des couches socioéconomiques, des catégories socioprofessionnelles, des groupes d'âge, des groupes ethniques, etc.

La combinaison de ces deux types de fractures nous donne à voir un ensemble de situations qui constituent ce qui pour nous est la matrice de la fracture socioterritoriale qui, sous la nouvelle économie, préside aux processus d'appauvrissement et d'exclusion (Figure 1). Selon cette matrice, dans les espaces centraux (grandes métropoles, cités globales, régions qui gagnent) on trouve aussi bien des secteurs connectés que des secteurs déconnectés. Les secteurs connectés (types d'entreprise, secteur financier, secteur public, lieux de production du savoir et de l'information, les arts, etc.) sont les nœuds des réseaux les plus performants sur le plan des innovations, de la production ou des services. Ces nœuds sont connectés à l'espace global (Amin et Thrift, 1992 ; Veltz, 1996, Sassen, 2002). Mais dans ces mêmes espaces, on trouve des secteurs productifs déclassés à cause de la concurrence internationale. Il s'agit de groupes

importants de résidents (liés à des groupes ethniques, à des groupes d'âge ou à des statuts civiques) qui ne s'inscrivent pas dans la nouvelle économie et qui se concentrent dans des quartiers ou des zones qui, à cause de cela, sont dévitalisés, perdant leurs sources d'emploi et leur capacité d'assurer une qualité de vie acceptable à leurs résidents (Fontan, Klein et Lévesque, 2003).

Quant aux espaces périphériques (des régions dont l'économie se concentre dans l'exploitation de ressources peu stratégiques et qui génèrent peu de valeur ajoutée), on y voit aussi une présence de secteurs connectés liés surtout à certaines catégories d'emploi (employés gouvernementaux, secteur de l'éducation, certains secteurs de la production). Ces secteurs sont connectés avec les réseaux globaux mais ont une faible diffusion dans la région périphérique, si bien qu'ils polarisent les ressources de celle-ci plutôt que se diffuser à travers elle. Au Québec, c'est le cas par exemple de Rimouski, en croissance pendant les dernières décennies alors que la région du Bas-Saint-Laurent décroît de façon brutale. Et dans ces mêmes régions, on trouve des secteurs déconnectés, qui vivent l'exclusion progressive, c'est-à-dire la mise à l'écart des réseaux et des liens qui constituent le ciment institutionnel de la société.

Figure 1

La fracture socioterritoriale sous la nouvelle économie

<b>Fracture</b>	<b>Espaces centraux</b>	<b>Espaces périphériques</b>
<b>Secteurs connectés</b>	Nœuds de réseaux	Polarisation
<b>Secteurs déconnectés</b>	Dévitalisation	Exclusion

Les processus qui engendrent l'appauvrissement provoquent donc une incapacité de certains secteurs de la société de bénéficier pleinement, et dans certains cas même partiellement, de l'accès au marché du travail et aux services, et les privent de la possibilité d'exercer pleinement leurs droits de citoyen. C'est dans ce contexte que nous étudions les initiatives locales de développement. Nous insistons sur ce type d'initiatives parce que dans bien des cas ce sont les seules ressources disponibles localement aux entrepreneurs sociaux pour lancer des projets destinés à lutter contre les effets de la pauvreté. Nous le faisons aussi parce que l'efficacité de l'action directe de l'État en cette matière a été remise en question par des multiples études théoriques et empiriques, plusieurs auteurs favorisant le leadership de la collectivité locale et régionale en matière de développement (Stohr et Fraser Taylor, 1981 ; Arocena, 2001 ; Joyal, 2002 ; Drewe, Klein et Hulsbergen, 2008). La question que nous posons est donc la suivante : les initiatives locales basées sur l'économie sociale, peuvent-elles infléchir les processus qui mènent à l'appauvrissement et à l'exclusion, c'est-à-dire assurer aux collectivités affectées une meilleure accessibilité aux conditions qui permettent d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens et leur permettre de se connecter aux réseaux qui donnent du pouvoir ou de créer des réseaux allant dans ce sens?

## Pourquoi l'économie sociale?

Différents travaux réalisés au Québec comme ailleurs s'accordent sur le fait que, dans les milieux défavorisés, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, la lutte contre la pauvreté peut s'appuyer sur l'économie sociale, voire sur le capital social des collectivités (Develtère, 1998; Demoustier, 2004; Moulaert et Nussbaumer, 2005). Ces auteurs insistent sur l'importance de l'économie sociale comme base d'action pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Les projets locaux ancrés dans l'économie sociale et dans l'action communautaire ont des effets sur la création d'emplois, sur la réinsertion des exclus et sur la dispensation de services aux citoyens les plus démunis délaissés par l'entrepreneur privé et non assurés par l'État<sup>4</sup>.

Toutefois, tout en partageant les conclusions de ces travaux en ce qui concerne l'effet ponctuel et local de l'économie sociale pour ce qui est de l'insertion des exclus, des services aux démunis et de la viabilité des collectivités aux prises avec des processus de dévitalisation économique, certains auteurs divergent ou mettent des bémols lorsqu'il s'agit d'en faire la base d'une politique plus globale de lutte contre la pauvreté. Selon plusieurs, la réussite des projets n'est pas automatique et, souvent, les effets positifs sont légers et de courte durée. Les retombées les plus discutées sont celles liées aux emplois durables. Quant aux services dispensés par les organisations communautaires, il est argumenté qu'ils instituent la précarité et qu'ils contribuent à la dualisation sociale, surtout dans les espaces les plus périphériques (Amin et al. 2002). De plus, plusieurs auteurs considèrent que des politiques publiques axées uniquement sur le capital social ou sur la capacité des acteurs locaux de mettre en œuvre des projets de développement alourdiraient le fardeau des communautés locales dévitalisées (Markey, 2005; Amin, 2005; De Mattos, 1999).

Il se dégage de ce débat l'hypothèse que les initiatives locales ancrées dans l'économie sociale sont importantes mais que, seules, elles ne peuvent inverser les tendances lourdes quant à la pauvreté et aux inégalités. Par contre, lorsqu'elles se développent en interrelation avec des activités ancrées dans d'autres sphères économiques plus performantes économiquement parlant, soit l'économie privée ou l'économie publique, elles posent les bases d'une « économie plurielle » durable et dynamique (Bouchard, 2004 ; Fontan, Klein, Tremblay, 2005). Cet accent mis sur l'interrelation et la pluralité soulève le problème de la proximité et de la relation centre-périphérie, que signale d'ailleurs Amin (2005) dans ces travaux, car les investissements et activités associés à ces sphères performantes se concentrent dans les principales métropoles. Or, la proximité dont il faut parler n'est pas la proximité physique, aussi importante soit-elle, mais plutôt la proximité relationnelle.

La proximité relationnelle est déterminée par l'insertion dans des réseaux, locaux et globaux. À l'échelle locale, ces réseaux prennent la forme de « systèmes locaux » (Guillaume, 2005), de « structures coalisées » où se règlent localement les conflits (Hula et al. 1997; Stone et al. 2001) et où les acteurs « apprennent » à prendre des décisions au profit de la collectivité et développent des compétences collectives (Prévoist, 2006). À l'échelle supralocale, ils permettent de mobiliser

---

<sup>4</sup> Ceci a été bien documenté par une étude empirique réalisée au Québec au sujet de l'effet des organisations communautaires sur les collectivités locales. Voir Klein, Tremblay, Tremblay et Tardif (2004).

des ressources exogènes et de les jumeler avec des ressources locales ce qui enrichit le patrimoine local.

La mobilisation des ressources endogènes apparaît donc comme très importante, mais les ressources exogènes le sont tout autant, parfois plus, et l'enjeu se situe dans la capacité des acteurs locaux de les mobiliser, tout en conservant un leadership local, et de les jumeler avec les ressources mobilisées localement. C'est en mobilisant des ressources exogènes qu'on s'insère dans des réseaux de niveau supralocal et c'est en les combinant avec les ressources locales qu'on crée ou qu'on recrée des liens sociaux forts dans la communauté. Une telle mobilisation des acteurs et citoyens engendre un sentiment d'identité positif, ce qui favorise l'estime de soi et l'engagement dans des projets économiques et sociaux qui ont des effets sur le niveau et la qualité de vie de la collectivité.

### **Le contexte québécois : le développement local comme élément d'un modèle**

Il est important de préciser que notre recherche s'insère dans le contexte québécois, lequel présente des spécificités en ce qui concerne le cadre organisationnel et institutionnel dans lequel prennent place les actions locales de développement, cadre qui s'insère dans ce qu'on a appelé « le modèle québécois » (Bourque, 2000 ; Lévesque, 2004, Fontan, Klein, Tremblay, 2005). Précisons que le mouvement pour le développement local au Québec fait partie du processus historique qui a mis en place ce modèle. Au XIXe siècle, le local s'ancre dans les compromis entre les municipalités civiles et les paroisses religieuses, ce qui fait en sorte que le quadrillage administratif du territoire se double d'un réseau institutionnel fortement ancré à l'échelle locale. Ce réseau institutionnel a pris d'autant plus d'importance que sa légitimité provient de ses différences culturelles avec l'institution canadienne, ce qui en fait la base d'un pouvoir local dont une des fonctions est la protection et la reproduction de la société de souche française. Le local est ainsi doté d'une force qui nourrit un nationalisme au départ défensif appuyé par une structuration des mouvements sociaux (syndicalisme, jeunes) qui prend racine dans le même cadre institutionnel et qui soutient le pouvoir à l'échelle de la société québécoise.

Ce contexte change radicalement lorsque dès 1960 se constitue une coalition qui amorce un processus de modernisation des structures québécoises. Un appareil étatique moderne et modernisateur est alors créé au Québec. Confronté et en interrelation avec cette action modernisante, le local sert de base à des mouvements qui vont revendiquer la solution à des problèmes spécifiques, tantôt provoqués par les modernisations, tantôt dus à une insertion inégale dans ce processus, et vont réclamer un pouvoir d'agir et de participer à la prise de décisions en regard de leurs situations spécifiques.

C'est ainsi que s'ouvrent deux trajectoires sociales qui vont conduire à un mouvement plus ou moins unifié qui se structurera autour de l'idée de développement local. Au niveau rural, ce mouvement développera rapidement une vision du développement économique qui dès 1973 prône l'intégration et le contrôle local des ressources. Des coopératives de développement régional (JAL) et des sociétés d'exploitation des ressources se mettent en place dans les régions ressources (Dionne et al, 1983). Au niveau urbain, le mouvement social prend d'abord la forme d'un mouvement de contestation et de défense de droits sous la forme de comités de citoyens, mais dès la crise du fordisme à la fin des années 1970 et la désindustrialisation qu'elle provoque,

le mouvement social urbain développe aussi une vision du développement économique qui lui est propre et qui fait du local (le quartier) une base pour des opérations de création d'entreprises et d'emplois et de démocratisation. Prend ainsi forme de ce qui deviendra le développement économique communautaire et les corporations de développement économique communautaire (CDEC) (Fontan, 1991).

Cette vision prend une nouvelle force lorsque le gouvernement du Québec change de perspective dans les années 1980 comme résultat, entre autres, de la crise économique qui affecte les structures productives fordistes. Cette crise amène le gouvernement québécois à changer ses modalités d'action en regard du développement, et ce par l'adoption de politiques successives qui donnent une nouvelle place aux organisations locales. Un compromis se met alors en place qui change la conception de la place de l'État dans le développement, et ce dans une continuité que les changements des partis au pouvoir ne modifie pas. L'État devient partenaire, de façon explicite en 1992, année d'une réforme à travers laquelle le gouvernement met en place des nouvelles modalités de gestion et de financement du développement qui s'inspirent des expérimentations que le mouvement social avait mis en marche dans les années 1980, tout en réorientant son rôle vers les dimensions du développement associées à la haute technologie et ayant une portée internationale. La place des organisations sociales susceptibles de participer au développement des collectivités se voit renforcée par l'importance que prend la notion d'économie sociale et par la force des organismes communautaires urbains et ruraux.

La force de ce compromis est ratifiée par une nouvelle définition de l'action publique en matière de développement économique appliquée en 1998. Le gouvernement crée les Centres locaux de développement (CLD), mobilisant ainsi la société civile dans la structuration d'organismes de planification décentralisée de développement local largement inspirés des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des premières expériences de développement en milieu rural. Il en fait les gestionnaires des fonds d'appui aux entreprises, à la fois des entreprises privées et des entreprises d'économie sociale, et leur permet de dresser leur propre cadre de planification et d'évaluation. En même temps, il met en place des programmes d'appui à la concentration dans des périmètres choisis (des carrefours de la nouvelle économie) des entreprises de haute technologie.

Dissociées au départ –on crée les CLD mais en même temps on crée la Cité du multimédia, faisant table rase d'un mouvement communautaire qui pourtant en avait mis les premiers jalons– ces deux orientations se rejoignent sous la pression du mouvement social. Des expériences amorcées par le mouvement communautaire vont s'inscrire dans cette nouvelle tendance. Le Technopole Angus par exemple pose les jalons d'une combinaison sur un même terrain de l'économie privée de haut niveau technologique et de l'économie sociale. Des coopératives de développement du multimédia se mettent en place en milieu urbain et en milieu rural et des organisations sociales rurales réclament la possibilité de s'inscrire dans le développement technologique en profitant des perspectives nouvelles qu'offre l'énergie éolienne, par exemple.

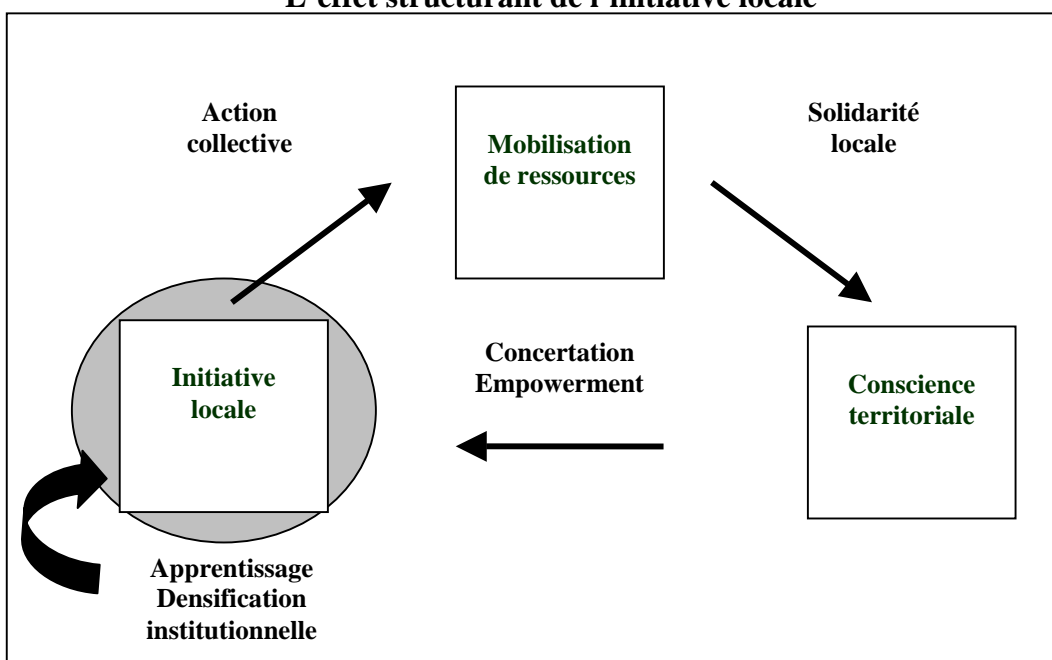
Le développement local fait aujourd'hui partie du modèle québécois. Il incarne un mouvement territorial qui a des racines ancrées dans l'histoire mais qui développe de nouvelles branches associées à une conception davantage participative du développement économique et de la gouvernance des collectivités. La force de ce mouvement est d'autant plus importante qu'il

mobilise une bonne partie de la société civile, base importante de la légitimité du pouvoir dans le cadre d'une société minoritaire dont l'appareil étatique est incomplet.

### **L'effet structurant de l'initiative locale : proposition d'un modèle interprétatif**

C'est donc dans ce contexte spécifique que prend place notre recherche. L'observation de plusieurs expériences québécoises tendant à mettre en œuvre des processus de développement à partir des initiatives locales nous a permis d'élaborer un modèle qui met en jeu divers éléments qui contribuent à créer le dynamisme local (Figure 2), dans une perspective de long terme, il va sans dire. Le dynamisme local ne se construit pas du jour au lendemain. Les milieux dynamiques sont le résultat de processus longs qui permettent aux acteurs de mobiliser le capital social ancré territorialement (le capital socioterritorial), ce qui demande dans bien des cas de le construire. Ce capital comprend tous les actifs tangibles et intangibles que les collectivités locales peuvent mobiliser pour mettre en œuvre des processus de développement.

Figure 2  
**L'effet structurant de l'initiative locale**



Ce modèle identifie les étapes vitales pour la réussite d'un processus amorcé par l'initiative locale. La première étape de ce cycle est le lancement d'une initiative, c'est-à-dire un projet individuel pensé par un leader ou par un citoyen, ou par un groupe de leaders ou de citoyens. Nous nous référons ici à divers types de projets et non pas seulement à des projets de nature productive (valorisation d'une ressource culturelle ou humaine, protection d'un aspect du patrimoine collectif, naturel ou construit, création d'emploi dans la collectivité locale, etc.). Le projet ainsi conçu est confronté à d'autres possibilités de projets. Les promoteurs se mobilisent ainsi pour convaincre d'autres acteurs de la pertinence de leur projet et pour susciter leur adhésion. Le projet au départ individuel devient ainsi un projet collectif impulsé par les acteurs et groupes sociaux qui constituent la collectivité locale.

À ce stade, les acteurs se doivent de construire la légitimité du projet et leur propre légitimité en tant que leaders reconnus par la collectivité locale et par les acteurs externes. Ceci est d'autant plus important que souvent ces acteurs ne participent pas de façon active aux instances de gouvernement local (municipalités), lesquelles sont souvent vues plus comme des opposantes que comme des alliées. À cette étape, l'économie sociale joue un rôle fondamental dans la mesure où elles mettent à la disposition des acteurs locaux une série de ressources (humaines, organisationnelles, financières) qui aident à la viabilité des projets. Les acteurs de l'économie sociale peuvent accompagner les promoteurs dans l'élaboration de leurs projets, les aider dans la gestion, dans la préparation d'un plan d'affaires. L'économie sociale aide donc à incubier le projet, ce qui permet son renforcement.

La deuxième étape est celle où les acteurs mobilisent des ressources endogènes et exogènes afin de faire avancer le projet. Par ressources, nous entendons les ressources humaines, organisationnelles et financières qui leur sont accessibles. À cette étape, les organisations de l'économie sociale fournissent aux projets et à leurs promoteurs le capital social qui leur fait défaut. Elles leur donnent la légitimité nécessaire pour mobiliser d'autres ressources et leur ouvrent la possibilité d'accéder à des réseaux locaux et de plus grande envergure. Les acteurs locaux doivent faire preuve d'une capacité d'agir de façon créative pour utiliser les ressources publiques existantes et pour attirer des appuis du capital privé tout en conservant le leadership local. La mobilisation des ressources se fait dans un contexte où il faut faire pression sur des acteurs qui détiennent le pouvoir politique ou économique. Ces confrontations intensifient le sentiment d'appartenance des acteurs à leur territoire local et cimentent leur relation.

La troisième étape est celle où le sentiment d'appartenance des acteurs se transforme en conscience territoriale. L'action collective renforce le sentiment d'appartenance des acteurs au territoire local ce qui laisse des traces durables dans leurs organisations et institue des pratiques collectives et des mécanismes de régulation locale des conflits. La conscience territoriale amène les acteurs à nuancer leurs différences au profit de la collectivité. Le défi ici est cependant de ne pas créer un milieu fermé qui étouffe la capacité des acteurs de créer et d'innover. Cette conscience constitue une base essentielle pour l'action conjointe des acteurs locaux sociaux et économiques, une base d'entrepreneuriat «partenarial». Elle amène les acteurs à agir ensemble, à se concerter ce qui augmente leur capacité de réussir leur projet et leur donne du pouvoir. C'est ce qu'on appelle la « capacité sociale » où la « capacité institutionnelle » des acteurs (Tardif, 2007).

Ce cycle ne fait que résumer le parcours des projets qui réussissent. Mais, ce qui en fait la base de la construction d'un dynamisme local durable est la capacité des acteurs de reproduire ce parcours en y ajoutant chaque fois de nouveaux objectifs et en générant des nouveaux projets, en profitant de l'apprentissage que laisse chaque répétition et en codifiant l'expérience de façon à construire une densité institutionnelle qui assure une gouvernance au profit de la collectivité locale.

Toutes les initiatives locales n'induisent pas des processus collectifs et ne contribuent pas à la construction d'un milieu dynamique, loin s'en faut. Dans plusieurs cas, il s'agit de projets privés qui restent privés, même s'ils mobilisent des ressources collectives. C'est d'ailleurs la mission



des organismes intermédiaires d'appui à l'entrepreneuriat local que d'appuyer ces projets. Dans d'autres cas, il s'agit d'un projet, point, sans suite. Notre attention porte cependant sur les initiatives qui aboutissent à mettre en place une approche collective, qui reconduit et renouvelle le dynamisme innovateur. La municipalité de Saint-Camille au Québec constitue un cas exemplaire qui va dans ce sens (Champagne, 2008). Par la répétition du cycle décrit ci-dessus, à partir de l'action d'une organisation formée par quatre leaders du village, il s'est mis en place un processus de développement qui a abouti à la création d'une myriade d'organisations qui mettent en œuvre des coopératives agricoles, des services aux personnes âgées et aux enfants, des projets immobiliers inspirés du modèle « écovillagois », des activités culturelles de divers types, en même temps qu'elles se connectent à des réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Des dynamiques semblables peuvent être observées à Montréal où, dans différents quartiers, les corporations de développement communautaire (CDC) ou les corporations de développement économique et communautaire (CDEC) mettent en place des structures locales destinées à favoriser une gouvernance locale et à agir comme plateforme pour le lancement d'initiatives de développement.

### **Les conditions de réussite des initiatives locales**

Notre modèle de développement des initiatives locales nous amène à poser l'hypothèse que la réussite des initiatives locales qui mobilisent des ressources de l'économie sociale, c'est à dire leur capacité d'infléchir la tendance à la dévitalisation et d'engendrer des processus qui améliorent le niveau et la qualité de vie des citoyens, dépend d'un certain nombre de conditions, la première étant de ne pas se confiner aux seules ressources fournies par l'économie sociale à l'échelle locale. Celle-ci apparaît comme une importante plateforme pour permettre aux acteurs locaux de lancer des projets et assurer leur viabilité dans les premières étapes de leur élaboration. En même temps, le lien avec l'économie sociale assure la dimension collective du projet ainsi que son ancrage dans l'économie locale. Mais ces ressources sont insuffisantes pour assurer la progression de ces projets et pour en faire des facteurs d'enrichissement collectif durable.

Le principal défi réside donc dans la capacité des acteurs locaux de dépasser l'économie sociale et le territoire local. Il s'agit de mobiliser des ressources exogènes diversifiées et de les combiner avec les ressources locales. Ceci pose cependant le problème du leadership. Les acteurs se doivent de construire les instances et les dispositifs permettant de conserver un leadership local. Sinon, la mobilisation des acteurs locaux ne servirait qu'à revaloriser le territoire et à le remettre dans le circuit du marché, mais pas nécessairement au profit des collectivités locales. Elle pourrait mettre en œuvre un processus de gentrification, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, susceptible d'écarter la population locale.

L'autre défi important réside dans l'inscription des projets locaux dans des réseaux aussi bien locaux que globaux. En mobilisant des ressources locales diversifiées et en suscitant des coalitions d'acteurs autour des projets, la collectivité locale se renforce par la constitution de réseaux locaux et de mécanismes de coordination des acteurs. Ces mécanismes assurent la régulation des conflits locaux et permettent de réaliser des choix collectifs. Une gouvernance locale est ainsi possible. Et en mobilisant des ressources exogènes, les initiatives locales contribuent à l'intégration de leur collectivité dans des réseaux globaux ce qui permet l'accès à

des opportunités de financement et de marché mais aussi à des alliances plus globales avec d'autres acteurs et projets qui agissent dans des secteurs connexes.

Le développement par l'initiative locale prend ainsi la forme d'une lutte collective, d'un mouvement social territorialement ancré. Les actions collectives à travers lesquelles se mettent en place ces initiatives génèrent et renforcent le sentiment d'appartenance des acteurs. La fierté de la réussite accroît leur engagement avec leur communauté ainsi que leur capacité de lutter contre l'appauvrissement et l'exclusion.

### Un perspective territoriale globale

Dans une perspective plus globale, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion doit se confronter à la variété de situations qui génère la fracture socioterritoriale selon la matrice décrite plus haut. Rappelons que nous avons des espaces centraux et des espaces périphériques, d'une part, et des espaces connectés aux réseaux de la nouvelle économie et déconnectés de celle-ci, d'autre part. Le croisement de ces deux types de situation nous fournit quatre types de situations : nœuds de réseau et dévitalisation dans les espaces centraux, polarisation et exclusion dans les espaces périphériques (Figure 3). Une réaction efficace contre la pauvreté et l'exclusion doit relever d'une stratégie territoriale intégrée, mais doit aussi tenir compte de la spécificité de ces situations.

Figure 3

L'initiative locale face à la fracture socioterritoriale et à l'appauvrissement des collectivités sous la nouvelle économie

<b>Fracture</b>	<b>Espaces centraux</b>	<b>Espaces périphériques</b>
<b>Secteurs connectés</b>	Clusterisation sociale/intermédiation	Réseautage local et régional
<b>Secteurs déconnectés</b>	Reconversion/Pluralité	Expérimentation entrepreneuriale

Dans les espaces centraux, où cohabitent l'enrichissement généré par l'insertion dans les secteurs les plus performants de la nouvelle économie et la dévitalisation provoquée par la mise en désuétude de certains secteurs, il importe de créer les ponts de façon à permettre aux quartiers et secteurs dévitalisés de se reconverter et de se revitaliser. L'action des secteurs intermédiaires, tels les organisations représentatives des secteurs, les organisations syndicales, les organisations de formation, les organisations de développement de base communautaire, est ici cruciale pour permettre la diffusion territoriale de la vitalité économique. Un exemple de ce type d'action est celui de la transformation de la zone du Canal de Lachine à Montréal où l'action du Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), une corporation de développement économique communautaire (CDEC), a permis d'intervenir dans la reconversion du quartier en se concertant avec des acteurs privés, pour la construction de logements sociaux par exemple, et des acteurs publics, à travers des projets de nature récréotouristiques (Opula, 2007). Un autre exemple est celui du Mile-End, un autre quartier dévitalisé, où la CDEC est en train de mettre en

œuvre des projets destinés à localiser dans le quartier diverses activités rattachées au design, profitant ainsi de l'essor du design à Montréal et de la désignation de Montréal comme ville du design par l'UNESCO. Ainsi, l'action combinée des acteurs représentant l'économie sociale avec les acteurs publics et les acteurs privés crée un contexte où des coalitions locales d'acteurs peuvent mettre en place des dynamiques de développement qui favorisent la cohésion sociale et l'inclusion, essentielles pour une dynamique économique créatrice.

Dans les espaces périphériques où on trouve des institutions et catégories sociales connectées aux réseaux de la nouvelle économie, en lien avec les secteurs performants des centres, mais pas en nombre suffisant pour favoriser un dynamisme plus global, à côté de secteurs et espaces exclus de ces dynamismes, il faut créer des réseaux forts de nature territoriale et sectorielle. Les secteurs déconnectés doivent créer leurs propres réseaux à partir d'expérimentations entrepreneuriales et sociales permettant de profiter du capital social local mais en même temps doivent se connecter à des réseaux régionaux et globaux à travers par exemple les réseaux sectoriels établis par les organisations d'économies sociales elles-mêmes.

Un exemple illustratif est celui du réseau d'acteurs ruraux représentés dans Solidarité rurale, un organisme sans but lucratif qui agit comme interlocuteur gouvernemental en matière de développement rural. Un autre exemple est celui du Chantier de l'économie sociale, lequel représente toutes les organisations d'économie sociale québécoises et agit aussi comme interlocuteur gouvernemental en cette matière. Les expérimentations qui se mettent en œuvre peuvent donc connecter les milieux exclus, d'une part, aux secteurs polarisés en région périphérique et ainsi renforcer le pouvoir de pression de ceux-ci, et, d'autre part, aux organisations représentatives qui agissent à l'échelle nationale et qui font des pressions auprès des instances du pouvoir pour assurer un développement territorial équilibré. Ceci ne peut se faire sans une mobilisation sociale forte destinée à forcer ces réseaux et organisation à bien représenter les milieux exclus.

Une stratégie territoriale intégrée ne peut donc pas se limiter au local ni à un seul type de ressources. Elle ne peut être assurée que par les acteurs qui assurent une gouvernance à l'échelle des instances publiques qui détiennent des pouvoirs forts d'intervention et la légitimité politique pour agir au nom de la collectivité. À cette échelle, l'action étatique est fondamentale. Mais elle doit être repensée en fonction des réalités de la nouvelle économie qui favorisent la création de systèmes locaux et la mise en relation de ceux-ci à travers des réseaux. Cette action se doit donc d'être forte et proactive –loin de nous l'idée de prôner un quelconque retrait de l'État– mais elle se doit d'être flexible de façon à permettre à l'action créatrice de l'initiative locale de se déployer et de profiter pleinement des ressources du milieu local

## **Conclusion**

L'identification des facteurs de réussite des initiatives locales de lutte à la pauvreté et à l'exclusion et l'analyse du contexte global dans lequel ces initiatives peuvent agir comme jalons d'une stratégie globale intégrée nous amène à mettre l'accent sur les réseaux qui permettent aux acteurs de mobiliser et de combiner des ressources diversifiées, sur la capacité des acteurs locaux de s'insérer dans ces réseaux en contexte urbain et rural, dans des situations de centralité ou d'éloignement, et sur le leadership qu'ils doivent exercer dans la mise en œuvre des initiatives et

des projets qui en résultent. Une telle perspective inscrit l'économie sociale dans un contexte d'innovation et de « nouvelle économie », tout en réfutant les propositions des chercheurs qui associent celle-ci uniquement aux technologies de haut niveau et aux investissements dans des secteurs de pointe, se plaçant plutôt en syntonie avec les propositions qui mettent l'innovation sociale comme un élément essentiel d'un développement économique basé sur la justice sociale (Klein et Harrisson, 2006). Aussi, nos questionnements se situent-ils au croisement des stratégies qui interpellent la collectivité locale (développement local, économie communautaire, économie solidaire, économie populaire, action communautaire, créativité sociale, innovation sociale), mais qui identifient la reconnexion de la communauté locale dans des réseaux globaux comme condition de leur réussite. C'est ainsi que l'économie sociale peut apporter des solutions durables aux collectivités locales tout en contribuant à la construction d'une économie globale plurielle plus juste et plus équitable.

## Bibliographie

- Amin, A. (2005) « Local Community on Trial » *Economy and Society*, 34 (4) 612-633.
- Amin, A., Cameron, A & R Hudson (2002) *Placing the Social Economy*, Routledge, London.
- Amin, A. et N. Thrift (1992) Neo-Marshallian Nodes in Global Networks, *International Journal of Urban and Regional Research* 16,4 : 571-587.
- Arocena, J. (2001) *El desarrollo local : un desafío contemporáneo*, Taurus, Universidad Católica, Uruguay.
- Bourque, G. (2000) Le modèle québécois de développement. Sainte-Foy, Qc., Presses de l'Université du Québec.
- Bouchard, M. (2004). *Un exemple de service collectif innovant : le logement communautaire au Québec*. Dans Demoustier, *Économie sociale et développement local*, Paris, L'Harmattan: 103-108.
- Castells, M. (2004). *The Network Society*. London, Edward Elgar.
- DeMattos, C. (1999). Teorías del desarrollo endógeno, *Estudios avanzados*, 13, 36 : 183-207
- Demoustier, D. (2004) *Économie sociale et développement local*, Paris, L'Harmattan.
- Develtère, P. (1998) *Économie sociale et développement*, Paris, Éditions De Boeck.
- Dionne, H. et al. (1983) *Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural*, Rimouski, GRIDEQ,
- Drewe, P., Klein, J.-L. et E. Hulsbergen, Dirs. (2008) *The Challenge of Social Innovation in Urban Revitalization* Amsterdam, Techne Press, 271 p.
- Fontan, J.-M. (1991) *Les corporations de développement économique communautaire montréalaises. Du développement économique communautaire au développement local de l'économie*. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Montréal.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et B. Lévesque (2003) *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile*. Québec, Qc. Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et D.-G. Tremblay (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique*. Paris, l'Harmattan.
- Guillaume, R. (2005) *Les systèmes productifs au Québec et dans le Sud-Ouest français*. Paris, L'Harmattan.
- Hula, R. C., Jackson, C. Y. et Orr, M. (1997) « Urban Politics, Governing Nonprofits and Community Revitalization », *Urban Affairs Review*, 32 (4) : 459-489.
- Joyal, A. (2002) *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Sainte-Foy, Qc, PUL. Éditions de l'IQRC.
- Klein, J.-L. et D. Harrisson (2006) *L'innovation sociale*, Sainte-Foy, Qc. Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L., Tardif, C., Tremblay, M. et P.-A Tremblay 2004. *La place du communautaire*. Cahier de l'ARUC (R-07-2004).
- Lévesque, B. (2004) *Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois ?* Montréal, Cahiers du CRISES ET0405
- Markey, S. (2005) Building Local Development Institutions in the Hinterland, *International Journal of Urban and Regional research*, 29, 2 : 358-374.
- Moulaert, F. et J. Nussbaumer (2005) « Defining the Social Economy and Its Governance at the Neighbourhood Level : A Methodological Reflection », *Urban Studies* 42 (11) : 2071-2088.

- Moulaert, F., Morlicchio, E., et Cavola, L. (2007) Analysing social exclusion in metropolitan areas. Combining “Northern” and “Southern” European perspectives with a particular reference to the Neapolitan experience. In Geyer, H.S. (Ed.) *International handbook of urban policy*. London: Ed. Elgar.
- Opula, L. (2007) *L'appui à l'entrepreneuriat et l'intermédiation locale dans le développement territorial : le cas de la zone du Canal de Lachine*. Thèse de doctorat en Études urbaines, Université du Québec à Montréal.
- Prévost, P. et B. Sévigny (2006) Les collectivités apprenantes. Dans Klein, J.-L. et D. Harrisson (Dir) *L'innovation sociale*. Sainte-Foy, Qc. PUQ.
- Sassen, S. (2002) (Ed.) *Global Networks, Linked Cities*. London: Routledge.
- Stiglitz, J. E. (2002) *La grande désillusion*, Paris, Fayard.
- Stöhr, W. et F. Taylor Dirs. (1981) *Development From Above or Below ? The Dialectics of Régional Planning in Developing Countries*, Chichester, Wiley & Sons Ltd.
- Stone, C. N., Henig, J. R., Jones, B. D. et C. Pierannunzi (2001). *Building Civic Capacity*, Lawrence: University of Kansas Press.
- Tardif, C. (2007) *Les corporations de développement communautaire au Québec : processus d'institutionnalisation et trajectoires socio-territoriales spécifiques*. Montréal. Université du Québec à Montréal. Thèse de doctorat en Études urbaines.
- Veltz, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires*, Paris, Presses universitaires de France.